

Conditions Générales de Vente (CGV)

Commande

Orthopartner AG se réserve le droit de modifier les commandes qui ne correspondent pas à une unité d'emballage. Si la différence dépasse 10 % de la quantité commandée, le client en sera informé.

Expédition (forfait de traitement & frais de port)

Le mode d'expédition est déterminé par Orthopartner AG. Les livraisons à partir de CHF 200.00 sont expédiées en Suisse par courrier A par la Poste Suisse (hors express et marchandises encombrantes) sans frais ; conditions particulières pour les revendeurs réservées.

Livraisons Swiss Express « Lune » (livraison le lendemain avant 09h00, y compris le samedi) : frais de port selon poids plus forfait de traitement.

Les envois Blitz-Express (livraison express le jour même) ne sont pas possibles. Pour les marchandises encombrantes, des frais de port fixes de CHF 26.00 sont toujours facturés.

Les suppléments suivants s'ajoutent aux tarifs d'expédition actuellement en vigueur de la Poste Suisse :

Forfait de traitement :

Valeur de la marchandise jusqu'à CHF 100.00 = CHF 17.00

Valeur de la marchandise jusqu'à CHF 200.00 = CHF 11.00

Valeur de la marchandise à partir de CHF 200.00 = sans frais

Envois contre remboursement : CHF 15.00

La livraison s'effectue aux risques du destinataire.

Délai de livraison

Pour les confirmations de commande, le délai indiqué s'applique sous réserve d'un approvisionnement ponctuel. En cas d'éventuels retards, les articles en attente seront expédiés immédiatement après réception. Le dépassement du délai de livraison ne donne pas droit à une annulation de la commande.

Prix

Les prix d'Orthopartner AG s'entendent hors TVA.

Les modifications de prix sur les articles dans nos catalogues et listes de prix sont réservées et peuvent intervenir à tout moment.

Conditions de paiement

Les montants facturés sont payables sans déduction dans un délai de 30 jours à compter de la facturation.

Retours

La marchandise en parfait état et dans son emballage d'origine ne peut être retournée qu'avec l'accord d'Orthopartner AG. Des frais administratifs de 20 % ou au minimum CHF 20.00 de la valeur de la marchandise seront facturés. La marchandise commandée spécialement pour le client (c.-à-d. non stockée chez nous) ne peut pas être retournée.

Réclamations

Les réclamations doivent être adressées par écrit dans les 8 jours suivant la réception de la marchandise. Les retours doivent également être effectués dans ce délai et être préalablement approuvés par Orthopartner AG. Aucun remboursement en espèces n'est possible. La marchandise retournée sera échangée ou un avoir sera établi sur demande. Les articles retournés doivent être en parfait état et dans leur emballage d'origine.

Garantie et responsabilité

La garantie d'Orthopartner AG correspond à celle de nos fournisseurs. Elle s'applique à compter de la date de facturation pour tous les défauts apparaissant dans le délai de garantie convenu, pour autant qu'ils résultent clairement d'un matériau défectueux ou d'une fabrication incorrecte.

La responsabilité d'Orthopartner AG se limite au remplacement des articles défectueux sous forme d'un avoir. Toute responsabilité supplémentaire pour des dommages directs ou indirects, en particulier un manque à gagner ou des réclamations de tiers liés directement ou indirectement aux produits livrés, à leur utilisation ou à leurs défauts, est exclue.

Pour d'éventuels dommages dus au non-respect des instructions d'utilisation ou à un traitement inapproprié et/ou une utilisation non conforme du produit, toute responsabilité est exclue.

Chaque utilisateur ou consommateur des produits d'Orthopartner AG doit vérifier l'adéquation du produit à l'usage prévu et assume expressément tous les risques liés à son utilisation.

Réserve de propriété

La marchandise livrée reste la propriété d'Orthopartner AG jusqu'au paiement intégral.

Lieu d'exécution

Le lieu d'exécution pour toutes les transactions effectuées par Orthopartner AG est Niederlenz AG.

For juridique / Droit applicable

Le for juridique pour toutes les transactions effectuées par Orthopartner AG est Lenzburg.

Le droit des obligations suisse s'applique.